Le Soir d'Algérie - Espace «Retraite» — E.mail : soiretraite@hotmail.com

LE DÉBAT EST OUVERT

Sombre devenir des retraités et risque de dérive sociale

Au vu des résultats de la dernière tripartite tenue les 29 et 30 septembre de l'année en cours ainsi que des dernières déclarations annoncées par nos hauts responsables décideurs, je me permets de m'adresser à votre rubrique «Soir Retraite» pour pouvoir exprimer ce que ressent et endure un retraité parmi tant d'autres d'une part, et contribuer peut-être à éviter une dérive sociale, fort préjudiciable à l'image de notre pays, de cette catégorie de citoyens qui ne sont autre que nos «chibanis», d'autre part.

Aussi, j'ai voulu abonder dans le sens des points de vue de T. Bouabdallah et de T. Sahraoui que l'équipe du «Soir retraite» a bien voulu publier dans l'édition du 12 octobre 2011 tout en essayant de les étayer davantage, en disant que la sonnette d'alarme est tirée et que la ligne rouge est en passe d'être franchie, à même de provoquer un «cataclysme social» exceptionnel, jamais vécu dans d'autres pays. Un cataclysme qui pourrait naitre à tout moment et initié par, justement, ces «omis de la nature», compte tenu de l'ingratitude de certains responsables de l'Etat affichée à leur égard par le biais des principaux décideurs précités bien que ces «omis de la nature» aient toujours demandé que leurs droits et rien que leurs droits. Une situation fortement complexe, rendue pratiquement ingérable par la seule faute d'une mauvaise élaboration et gestion du système de retraite algérien, et pour justifier ce constat, certains prétendent que le problème des retraites est planétaire, oui certes il est mondial, mais ont-ils comparé les niveaux de vie des retraités de chaque pays, notamment de ceux de bonne gouvernance ? Pour répondre à cette interrogation, nous dirons tout simplement qu'il n'existe aucune comparaison à faire de par le grand écart qui existe ! A-t-on oublié aussi que le parfait n'existe pas et que l'amélioration doit être soutenue et continue ? (une exigence d'une norme universelle qu'est celle de l'ISO 9001/2008 dont la mise en œuvre avec suivi reste encore à l'état embryonnaire chez nous, puisque nous continuons à «évoluer» dans la médiocrité, l'entêtement, l'autocratie et comme conséquence logique : l'immobilisme voire la régression).

Suppression des retraites proportionnelle et sans condition d'âge

Compte tenu de ce qui précède, une réforme globale du système de retraite en vigueur s'impose et urge, elle doit porter essentiellement sur les principaux aspects à même d'assurer sa pérennité en agissant notamment sur la révision des modes de calcul des pensions et allocations ainsi que du taux de cotisation ;

la suppression des retraites proportionnelle, anticipée et sans condition d'âge ;

la révision de l'âge légal de départ à la retraite et son adaptation à chaque secteur compte tenu des spécificités propres et de l'amélioration de l'espérance de vie : une réalité qui ne peut être occultée sauf par ceux qui sont obstinés, manquent d'informations et/ou de culture ou optent carrément pour le populisme ! Contrairement, et loin de toute polémique, à ce qu'avançait M. l'inspecteur Ray sur le forum des forestiers après lecture et interprétation des points de vue précités) : et l'introduction des retraites complémentaires. La refonte en question doit être accompagnée par une batterie de mesures dans la sphère économique telles que le développement de l'investissement productif mais compétitif à l'effet de permettre la création d'emplois et surtout de la richesse tant au niveau du secteur public qu'au niveau du secteur privé.

L'exonération de l'IRG pour l'ensemble des retraités, car il est aberrant de supposer qu'avec l'IRG des 2% restants de retraités (les 98% autres touchant moins de 40 000 DA/mois sont pratiquement presque tous exonérés ou bénéficient d'abattements conséquents), le Trésor public y trouve son compte, alors que d'un autre côté, on accorde des facilités et des avantages fiscaux très significatifs à un secteur supposé être créateur d'emplois et qui l'est beaucoup moins en réalité. Cette mesure trouve sa justification dans le fait que les retraités eux-mêmes en cédant leurs postes deviennent de facto des «créateurs» d'emplois, donc pourquoi ce «deux poids deux mesures» ? Autres mesures : la lutte contre le gaspillage et la corruption à tous les niveaux, et la mise en œuvre du management participatif et non «populiste».

Dans ce cadre, constituer des commissions pour l'étude de tel ou tel dossier ne doit en aucun cas aboutir au renvoi «sine die» de sa prise en charge réelle pour le laisser sans suite. Nous citons à titre d'exemple celui relatif à la révision, sinon la suppression des systèmes de retraites proportionnelle, anticipée et sans condition d'âge, confié à un groupe de travail constitué à l'issue de la tripartite de décembre 2009.

Répondre sans délai aux revendications formulées par les «chibanis»

En parallèle, il y a lieu de répondre sans délai aux revendications formulées par les «chibanis» à l'effet de leur permettre de continuer à vivre dans la dignité en maîtrisant leur pouvoir d'achat, faute de quoi l'objectif visé par les slogans de «El-Djazaïr balad el-izaa wa el-karama», «Arfaê rassek ya ba» ou encore «Aângar chachietek ya ba» si chers à notre Président ne seraient jamais concrétisés, et l'inverse se produirait au cas où ces «chibanis» ne pourront plus patienter et seront contraints à basculer dans la voie de la contestation sociale à l'instar des autres couches de la société algérienne. Tout ça pour faire aboutir uniquement leurs droits et «quémander» seulement leurs droits, oui messieurs les gestionnaires concernés, quémander c'est bien le verbe utilisé, du moment, comme le souligne T. Bouabdallah dans son point de vue, de par vos récentes déclarations, ces malheureux inactifs et oisifs (jadis, bâtisseurs de l'Algérie) sont devenus par votre faute et par celle de vos prédécesseurs exécutants du Fonds monétaire international (FMI), des mendiants ! Et dire que l'Etat est en train de préparer un projet interdisant la mendicité ! Il doit y avoir quelque chose qui ne tourne pas rond, donc. L'on peut conclure que c'est de la provocation pure et simple, en conséquence, on est en droit de se poser plusieurs questions à savoir : qui veut assombrir le devenir des retraités ? Qui veut pousser les retraités à sortir dans la rue ? Qui veut provoquer une dérive sociale ? Qui veut embraser le front social ? Notre pays a trop souffert, assez, assez donc ! Unissons-nous et conjuguons nos efforts aux fins de permettre à chaque Algérien de vivre dans la quiétude en gardant toujours la tête haute. Ce faisant, il est de votre devoir de veiller en permanence en bons pères de famille à produire et à répartir équitablement toutes les richesses mises à disposition du pays d'un million et demi de martyrs. Vive l'Algérie ! Gloire à nos martyrs !

Un grand merci au *Soir d'Algérie* pour avoir consacré toute une page hebdomadaire gérée par une formidable équipe, au profit de ces «oubliés pour compte»...

Un retraité désespéré sous perfusion, K. Saâdid

Courrier des lecteurs

Ces retraités que l'on jette à la rue !

Depuis le 1er janvier 2011, j'ai rejoint les retraités, et ce, après 40 ans de travail, à l'âge de 60 ans. Malheureusement, mon ex-employeur, la BDL, au lieu d'honorer et de respecter mon dur labeur de 27 années de bons et loyaux services à l'agence bancaire de Tamanrasset, s'acharne à me jeter à la rue du logement dit de fonction, géré par l'OPGI et que j'habite en famille depuis 24 années en payant régulièrement le loyer. Malgré mes correspondances adressées au PDG de la BDL à Staouéli, dans le but d'obtenir le transfert légitime, légal et mérité du droit au bail à mon nom, ce dernier a ordonné de me déférer devant la justice en vue de mon expulsion et cela par le biais du directeur régional (DGE) de Ghardaïa.

Pourtant, l'administration de la wilaya de Tamanrasset me fait savoir que la BDL n'a pas demandé de logements pour son personnel, si elle l'avait fait, elle aurait obtenu satisfaction. Comprenez-vous quelque chose, chers amis lecteurs, de ce comportement indigne ?

Hamdaoui Djilali, Tamanrasset

Les sacrifiés

Bravo à l'auteur du point de vue «Les proscrits de la retraite» (paru dans «Le Soir Retraite» du 18 octobre 2011), M. Belaïd Mokhtar. Il a détaillé les choses comme elles sont. Ya «Si Belaïd», on nous a sacrifiés sur l'autel comme des moutons : un cadre à 10 000 DA et un planton à 40 000 DA, voilà la retraite algérienne...

Iguighil Brahim

«ELMOUWATIN.DZ» /Un site internet pour les démarches administratives

Prévu dans le cadre de la stratégie nationale des technologies de l'information et de la communication (TIC), le portail e-citoyen <elmouwatin.dz>, lancé en juin 2010, figure parmi les projets intégrés du projet e-Algérie, tout comme, la e-commune ou encore la e-santé.

Il se présente comme un guichet unique qui a pour principale mission de renseigner et d'informer les citoyens ainsi que de simplifier les demandes des administrés auprès des services publics. Mettant plusieurs services en ligne comme l'état civil, le site structuré en rubriques comprend aussi les réglementations en vigueur, l'actualité pouvant intéresser le citoyen, un annuaire, des formulaires et des liens utiles renvoyant vers d'autres sites. Globalement, quatre types de services informationnel, interactif, transactionnel et transformationnel sont mis en ligne. Ainsi, au lieu de consulter plusieurs sites afin de trouver différentes réponses à ses questions, le citoyen algérien peut se rendre sur le site <elmouwatin.dz>, où toutes les réponses, notamment celles relatives aux différents services administratifs, sont concentrées. Le site permet aussi de télécharger des formulaires officiels, ce qui est pour faciliter, un tant soit peu, les démarches administratives. Dans sa page d'accueil, le site propose une liste des services répartis en catégories, subdivisées en plusieurs sous-catégories, dans le sens d'une information hiérarchisée allant du général vers le détail. De nombreux textes de réglementation, liens utiles et annuaires guident la navigation du citoyen. Et chaque service renvoie directement vers la page du site concerné.